



Après plusieurs mois de litige, le Tribunal arbitral du sport a validé l'élection de Samuel Eto'o à la tête de la Fecafoot. Mais pour l'ex-international, le répit pourrait n'être que de courte durée.

Samuel Eto'o a remporté une première manche, qu'il n'a pas hésité, via un communiqué, à qualifier « d'historique », mais l'affaire n'est pas pour autant terminée. Le Tribunal arbitral du sport (TAS), sis à Lausanne (Suisse), a certes mis un terme au litige juridique qui menaçait d'invalider l'élection de l'ancien joueur à la tête de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot), en décembre 2021.

?? [#COMMUNIQUE pic.twitter.com/bswwilaN4r](https://pic.twitter.com/bswwilaN4r)

— Fecafoot-Officiel (@FecafootOfficie) [August 23, 2022](https://twitter.com/FecafootOfficie/status/1562345678901234567)

Le contentieux portait sur la composition de l'assemblée générale de la Fecafoot : Samuel

Eto'o avait été désigné par le collège élu en octobre 2021, mais ses adversaires estimaient que seul était légitime le collège constitué en 2009 – c'est lui qui avait contesté l'élection de l'ancien capitaine des Lions indomptables devant le TAS.

La majeure partie des contestataires avait, au fil des mois suivants, fini par rallier Eto'o et par soutenir son projet de réforme et d'apaisement du football camerounais. Le 31 mars, un accord entre Eto'o, d'une part, et 56 des 74 membres du collège de 2009, d'autre part, avait finalement été signé, qui reconnaissait « la légitimité de l'Assemblée générale ayant élu Samuel Eto'o à la présidence de la Fecafoot ». L'ex-international s'en était réjoui, tout en tâclant dans un communiqué « les complotistes [qui cherchaient] à paralyser le football camerounais ».

Rendant sa décision le 24 août dernier, le TAS s'est appuyé sur le pacte du 31 mars pour déclarer que l'affaire était close. Mais l'est-elle vraiment ? La majorité des membres du collège de 2009 a rendu les armes, certes, mais les contestataires les plus radicaux ne souhaitent pas en rester là.

Abdouraman Hamadou, le mandataire de cette faction rivale, a en effet eu tôt fait de dénoncer le verdict du TAS. L'affaire pourrait maintenant être portée devant le Tribunal fédéral suisse, lequel devrait être saisi dès la semaine prochaine. Samuel Eto'o, qui n'a pas boudé son plaisir après la décision du TAS, va sans doute devoir rapidement repartir au combat.

Jeune Afrique
